



Assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le trente-et-un janvier à quatorze heures, les membres de l'ANCA, association déclarée sous le numéro 2642 R et publiée au Journal Officiel du 23 octobre 1985, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 41 avenue des Fauvettes, 93360 NEUILLY-PLAISANCE.

L'Assemblée Générale est présidée par Mme Sylvie van den Brink en sa qualité de Présidente.

Le quorum est largement atteint et l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Autorisation pour tout recours en justice
5. Autorisation pour tout recours à employé salarié par l'association
6. Conseil d'administration
 - Renouvellement du CA.
 - Élection de nouveaux membres du C.A.
7. Questions diverses

1 - Rapport moral de la présidente

Nous voici de nouveau réunis pour notre assemblée générale annuelle, et **je vous remercie pour votre présence**. Cette réunion a été fixée tôt dans l'année pour nous permettre d'une part de retourner à nos activités dès que le printemps pointerait le bout de son nez, et d'autre part d'être libérés pour pouvoir assister aux prochaines assemblées générales des structures partenaires.

Dans ce rapport moral, je vais remonter jusqu'en 2013, où j'étais alors membre du Conseil d'Administration de l'ANCA. L'année 2013 avait été pour moi, et pour la nouvelle équipe, une année de découvertes et de tâtonnements : découverte de l'association, de son fonctionnement et de ses membres, découverte aussi du vaste territoire couvert par l'association, la Seine-Saint-Denis. 2013 fut une année d'inventaire et de prise en main. En acceptant la présidence de l'ANCA début 2014, je m'étais fixé un objectif, celui de passer et de faire passer à l'association une autre étape.

En effet, il ne suffit pas de faire des inventaires, des études, et un peu de gestion de sites, il faut se saisir de tous les moyens légaux pour protéger la nature, comme l'ont fait nos prédécesseurs. **La protection de la nature est en effet, d'après ses statuts, le premier objet de l'association.**

Les aspects juridiques et légaux de la protection de la nature sont, au premier abord, peu attractifs, surtout pour des non juristes. En 2014, nous avons dû nous plonger dans des dossiers en cours depuis plusieurs années, comme, par exemple, celui du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Neuilly-sur-Marne. Il faut beaucoup de temps pour étudier un dossier, en comprendre les objectifs, trouver les failles, et savoir comment réagir de manière appropriée. Nos remerciements vont à Philippe Roy (Association RENARD), Brigitte Mazzola et Jean Denis (EnDeMa93), qui ont su partager avec nous leurs compétences, et qui ont agi comme un aiguillon pour que nous entrions dans le vif du sujet. Les leçons de 2014 nous serviront pour 2015.

2014 a été aussi une année de remise en route des **partenariats**. Ainsi, une convention a été signée avec la Région Ile-de-France, préalable à la validation et au financement de plusieurs projets. Nous avons aussi reçu le soutien de la DRIEE (Direction régionale interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie) pour le projet de suivi des crapauds de l'APB du Fort de Noisy à Noisy-le-Sec.

2014 a été une année de reprise des **adhésions**. Elles se font lors des forums des associations, mais elles arrivent aussi tout au long de l'année, de manière régulière, parce que la réputation de l'association nous précède.

En plus des sorties « nature » et des activités au rucher, moments conviviaux par essence, des **moments privilégiés** ont permis aux adhérents de se rencontrer et/ou de mieux se connaître : une sortie de 2 jours sur le lac de Der, organisée par François Jamet, et une visite de l'exposition « Nuit » au Muséum d'histoire naturelle, organisée par Didier Julien-Lafferrière. Merci à eux.

En 2014, **la vigne** a manqué de bras, et a souffert des conditions météo particulièrement difficiles. Il n'y a donc pas eu de récolte cette année. L'équipe vigneronne se reconstitue petit à petit autour de François Desmottes et Gérard Cultrera.

La gestion de notre **troupeau de moutons** d'Ouessant n'est pas simple. Nous en découvrons toutes les subtilités et les difficultés. Là aussi nous avons besoin de bras ! Nos remerciements vont à Valérie et Hervé Monnet et à Bernard Michaux pour leur constance. Une réflexion sur l'intérêt de l'éco pâturage ovin est engagée.

Durant toute cette année, Annie Pitolet et Jean-Pierre Jurado, membres du **Conseil d'Administration**, nous ont éclairés de leurs conseils et de leur longue expérience d'une association et d'un territoire qu'ils connaissent bien. Nous leur sommes particulièrement reconnaissants. Le CA a repris un rythme régulier. Il s'est réuni 6 fois en 2014, ce qui est conforme à nos statuts.

L'ANCA Nouvelles poursuit sa parution semestrielle. Cependant, **la communication** demeure un point faible de ce bilan. Il nous faut améliorer la gestion et l'attractivité du site internet et accroître les capacités de la boîte mail, qui n'autorise que l'envoi d'un nombre limité de messages et qui est saturée. De nombreux messages importants sont en attente d'archivage.

D'une manière générale, un important travail de **secrétariat et d'archivage** est nécessaire. Beaucoup de dossiers (qui n'existaient peut-être qu'en version électronique) demeurent introuvables. Il faudrait les rechercher auprès des partenaires et les archiver. Le classement des dossiers récents a été entrepris, mais il reste encore beaucoup à faire. Hervé et Valérie ont assuré le fonctionnement courant de l'association, et nous les remercions.

Nous avons accepté de former **une stagiaire** dans le cadre d'un BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance. Angélique Allombert est arrivée en juillet 2014. Elle est présente parmi nous pendant les vacances scolaires. L'expérience de tutorat et les échanges entre nous sont particulièrement formateurs : j'espère que cette expérience est aussi enrichissante pour Angélique qu'elle l'est pour moi.

Au sein de l'association, la masse de travail à fournir est très importante. La nécessité d'**un emploi permanent** est évidente, nous réfléchissons aux modalités d'embauche.

Au final, le bilan 2014 est largement positif. Quelques ajustements permettront d'être encore plus efficaces en 2015.

Voilà pour l'essentiel de ce que je souhaitais partager dans ce rapport moral.

***Intervention de la salle :** La présidente est remerciée pour sa très forte implication, essentielle à la vie de l'association. En réponse, elle met en avant le souhait de garder et d'entretenir la réputation de l'association, qui est forte auprès de nos interlocuteurs publics et associatifs.*

2 - Rapport d'activité 2014

La présidente présente les activités 2014, illustrées par un diaporama.

Les manifestations :

Nous étions présents aux forums des associations en septembre (Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec) et aux Portes ouvertes de la Ferme pédagogique de Rosny. Le bilan est positif (contacts avec les élus, les habitants, adhésions), mais il faudrait davantage de monde pour tenir les stands.

A Montfermeil, lors du forum des associations qui avait lieu en même temps que celui de Neuilly-Plaisance, les Amis du Parc de l'Arboretum, par l'intermédiaire d'Erika Blazquez-Pachon, ont hébergé notre panneau d'exposition sur le Sempin.

Ces manifestations sont importantes : elles nous font connaître et favorisent l'adhésion locale

Les sorties

Elles sont encore irrégulières et souvent annoncées tard, malheureusement. Ces sorties sont souvent conditionnées par la météo et par la disponibilité des personnes concernées.

La visite du site du **Montguichet**, sur les communes de Gagny et Chelles, en avril, fut guidée par Alain Thellier, passionnant.

La visite du **Bois Saint-Martin**, en avril avec Christelle Pluvinet, animatrice de l'association RENARD et en juillet, avec Philippe Roy, président de l'association RENARD.

En septembre, au **Sempin**, la nuit du papillon encadrée par André Lantz, lépidoptériste reconnu, a réuni 9 personnes. La ville de Montfermeil était représentée. La ville a fait de la publicité pour l'évènement et est demandeuse d'inventaires.

Sortie « Nuit » au Museum (10 personnes), en septembre, avec des commentaires sur-mesure de Didier Julien-Lafferrière.

Sortie au lac de Der (20 personnes) en Champagne, organisée par le Club de Kayak de Neuilly-sur-Marne, en novembre, ornithologie et kayak.

Les inventaires :

Les inventaires se font à chaque fois que nous sommes sur le terrain.

Plaine de Rosny. Plusieurs inventaires de jour, dont un participatif pour les « 24h pour la biodiversité ». Notre participation a été remarquée et appréciée par le conseil général. Découverte pour la première fois sur ce site de l'Azuré des Cytises, espèce protégée en Ile-de-France.

Deux inventaires nocturnes pour les amphibiens.

Fort de Noisy, inventaires flore et entomologie, écourtés par la découverte de la Jussie, à poursuivre en 2015. Découverte sur ce site d'une autre espèce protégée en Ile-de-France, l'Agrion nain (*Ishnura pumilio*). Sur le fort de Noisy, les autres espèces protégées sont la Thécla de l'Orme, le Flambé, la Mante religieuse, le Conocéphale gracieux...

Le Sempin. L'inventaire assez exhaustif de 2013 a été complété par des observations intéressantes. Une nouvelle espèce pour la Seine-Saint-Denis, la Sésie du Millepertuis, découverte en mai par André Lantz. Elle fera l'objet d'une publication spécialisée dans Oreina en mars 2015.

Bois Saint-Martin. La brève visite du 19 juillet a permis un petit inventaire entomologique. Il faudrait faire un inventaire plus exhaustif qui rende mieux compte de l'extraordinaire richesse de ce site. L'association RENARD est intéressée par notre contribution.

Nombreuses sorties/inventaires décidées « au pied levé » en juillet et en août, en petit groupe.

Ces inventaires seront **saisis** sur la base de données de l'ODBU93. La région souhaite que nous enregistrions nos données sur la base Cettia qui est gérée par Natureparif...

Les études

Suivi des crapauds calamites du fort de Noisy, sous la direction de Pierre Rivallin. Au cours d'une nuit de capture le 23 mai, un « trombinoscope » de 120 crapauds a été réalisé, un relevé photographique systématique des couleurs du dos permettant leur reconnaissance individuelle. En mai 2015, nous renouvellerons cette opération de capture/identification/relâcher. Le nombre de crapauds qui auront été revus permettra d'évaluer leur nombre sur ce site.

Projet de réhabilitation des mares des Coteaux d'Avron : faute d'entretien, la mare du biotope des Alisiers est envahie par la végétation, qui pousse à travers la bêche. Un projet de réhabilitation de la mare a été proposé au Maire de Neuilly-Plaisance, qui l'a refusé.

Projet de réhabilitation des zones humides du parc des 33ha, en cours d'étude : il existe dans le parc des 33 ha à Neuilly-Marne un réseau de fossés et deux mares, l'une sur bêche en zone découverte, l'autre naturelle dans la partie boisée. L'ensemble est en mauvais état. Après deux visites de terrain, dont une de nuit pour observer les amphibiens, nous réfléchissons à un projet de restauration à proposer au Maire.

Les chantiers de gestion de sites:

Le chantier d'éradication de la Jussie a eu lieu aux vacances de la Toussaint. Les conditions climatiques particulières n'étaient pas optimales : il est difficile de déraciner sur de l'argile quasiment sec. L'utilisation du bull est nécessaire et sera demandé dès qu'une solution de traitement des déchets terreux sera trouvée.

Gestion du Sempin : pour la 2^e année consécutive, le Sempin a été fauché en fauche hivernale. Les résultats sont prometteurs. L'Orchis à 2 feuilles est réapparu au printemps 2014.

Le Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*), très envahissant, est en cours d'arrachage manuel, notamment par Erika qui est parvenue à l'éliminer sur une surface importante. Il est nécessaire d'arracher : si l'on se contente de couper, la plante se ramifie et se fortifie. Nous avons consulté le CNBBP (Conservatoire National Botanique du Bassin Parisien) pour en savoir plus sur cette plante. Notre retour d'expérience y est attendu.

Les moutons : la gestion de sites en éco pâturage.

La gestion d'un troupeau de mouton n'est pas simple. Nous avons beaucoup appris cette année sur le comportement des moutons et sur la conduite d'un troupeau. C'est une activité très prenante car les bêtes nécessitent un soin et une surveillance constants. Il est nécessaire d'entretenir l'habitation par une présence fréquente et régulière. Lors de l'hiver 2013/2014, particulièrement doux, les moutons n'ont pas eu besoin de nourriture complémentaire (granulés). Ils ont ainsi perdu le contact avec l'humain, et sont devenus plus sauvages. Il n'a pas été possible de les approcher pour la tonte. Il a fallu les ré apprivoiser. Merci à Valérie, Hervé, Bernard, les deux Gérard pour leur engagement.

Les conseils de bergers nous ont été très utiles. Par exemple nous avons appris l'intérêt d'avoir un mâle non castré faisant office de leader du groupe ; ou encore que les moutons ont besoin de changer souvent de parcelle, pour des questions sanitaires. ...

D'autre part, la gestion d'un site en éco pâturage ovin n'est pas simple. Il faut cibler les saisons de pâturage en fonction d'objectifs de conservation de la flore, et intégrer le site dans un calendrier (annuel ou pluri annuel) et dans une rotation. Nous devons trouver 3 ou 4 sites alternatifs, de préférence sans enjeux de conservation botanique.

Il nous faudrait un berger pour assurer les soins, la surveillance, le transport, faire le lien avec les partenaires à rechercher (collectivités locales ou autres) pour accueillir le troupeau.

La vigne.

Des travaux de débroussaillage supervisés par Gérard Cultrera et François Desmottes ont permis de mettre la vigne plus en lumière et d'en améliorer l'aération. Cette opération doit être renouvelée deux fois par an pour éviter l'excès d'humidité qui apporte des parasites.

Les pieds morts ont été remplacés.

Il n'y a pas eu de récolte en 2014. La vigne se portait bien jusqu'en juillet, mais l'été humide a apporté mildiou et oïdium.

L'apiculture

Le rucher comprend 11 ruches, avec l'accueil de 4 nouveaux essaims dont 1 récupéré dans les alentours du parc. La récolte a été peu abondante cette année (95 kg). Une visite automnale a montré que plusieurs essaims étaient morts, les autres réduits. Un réapprovisionnement important en essaims est à prévoir pour 2015.

Les tâches comprennent veille sanitaire, récupération d'essaims, nourrissage, récolte et mise en pots, désherbage.

Les dossiers (urbanisme, aménagement)

- Ateliers sur **l'aménagement de la Plaine de Rosny** : projet de création du parc du plateau d'Avron. Au cours de 2 ateliers réunissant l'ADSEPA (association de riverains du plateau d'Avron), l'ANCA, le cabinet d'étude Biotopie, le paysagiste HYL, à l'initiative des services de la ville, nous avons pu apporter quelques préconisations qui ont été jugées intéressantes, mais nous avons des doutes quant à leur application : c'est un paysagiste qui fera le parc, de manière classique, avec apport de terre végétale... Nous suivons le dossier avec attention.
- Nous avons participé à l'enquête publique de la déclaration d'utilité publique (**DUP**). L'enquête avait pour objet de se prononcer sur l'utilité du projet, ainsi que sur son éventuel déclassement. En effet, l'un des enjeux principaux est de conserver la prairie centrale, en cours de colonisation par les arbustes. Le site, actuellement protégé par un classement en « espace boisé classé » (EBC) nécessite une dérogation pour toute coupe d'arbre. Nous nous sommes prononcés pour le déclassement, assorti de fortes contraintes, et avons émis de nombreuses critiques sur les aménagements prévus et sur l'impact des travaux. Nous avons eu la surprise d'avoir un courrier du Maire de Rosny en réponse à notre contribution, qui ne modifie aucun des points de désaccord.

Nous attendons le rapport du commissaire enquêteur, qui est en retard. A notre grande surprise, le commissaire enquêteur aurait émis un avis défavorable...

- **PLU de Rosny** : Nos prédécesseurs ont demandé à être consultés en 2011 lors de la mise en révision du plan local d'urbanisme de Rosny/Bois (décembre 2010). Nous n'avons pas été consultés depuis janvier 2013 (date de mise en place de la nouvelle équipe), et les documents qui auraient été envoyés par la ville en 2012 sont introuvables. Nous avons finalement pu obtenir un dossier complet, que nous allons étudier. Nous serons particulièrement vigilants sur la trame verte et bleue (la préservation des continuités écologiques terrestres et aquatiques).
- **Montguichet** (Chelles/Gagny) : ce site d'anciennes carrières fait l'objet d'un projet piloté par la région d'aménagement et d'ouverture au public. Nous avons émis un avis très défavorable à un premier projet en 2014, incluant des aménagements lourds et notamment la création d'allées et d'un belvédère au milieu d'un site particulièrement intéressant sur le plan botanique (nombreuses espèces d'orchidées, plusieurs plantes rares ou protégées). Le 6 octobre nous avons rencontré l'Agence des Espaces Verts (AEV) de la Région Ile-de-France : un nouveau projet tenant beaucoup mieux compte de nos demandes nous a été présenté.
- **PLU de Neuilly-sur-Marne** : le plan local d'urbanisme de Neuilly/Seine a fait l'objet d'une enquête publique. Nous avons fait un recours gracieux avec EnDeMa93 contre le PLU qui ne prend pas suffisamment en compte la trame verte. Suite au recours, les services de la ville nous ont rencontrés le 16 janvier. Nous réfléchissons à la suite à donner. La ville avait jusqu'au 26 janvier pour faire des propositions. Nous avons jusqu'au 26 mars pour aller au recours contentieux ou pas.
- **PLU Gagny**. Jean Denis nous a représentés lors de la réunion des PPA (Personnes Publiques Associées) à laquelle étaient aussi conviées les associations agréées, en juin 2014. Depuis, plusieurs réunions prévues ont été annulées. Les enjeux sont la protection de la carrière Saint-Pierre et de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) sur laquelle le maire veut construire un gymnase.
- **Trame verte et bleue Est Ensemble** : Est Ensemble est une communauté de communes de l'ouest de la Seine-Saint-Denis, qui va de Bagnolet à Montreuil et à Bondy en passant par Noisy-le-Sec. Une trame verte et bleue (TVB) y est en cours de définition. Une première réunion avec les associations, des élus et le cabinet d'étude Urbaneco a eu lieu en novembre. Cela reste pour le moment très théorique ; le cabinet d'étude met l'accent sur les « usages sociaux » plutôt que les aspects de fonctionnement écologiques. Nous insisterons pour que les fonctions écologiques soient prises en compte dans la TVB et que celle-ci se traduise par un zonage approprié dans les documents d'urbanisme.
- **Bois Saint-Martin**. C'est un vaste bois (260 ha), privé, à l'extrême sud du département, sur la commune de Noisy-le-Grand. Pour préserver sa richesse naturelle exceptionnelle, il a été classé en Arrêté de Protection de Biotope (APB) et donc fermé au public. Le maire de Noisy-le-Grand souhaite, avec la Région, restreindre la zone protégée, créer des voies d'accès, des allées et des équipements de loisirs (accrobranche, poney-club) et ouvrir le tout. Le RENARD, association régionale agréée de protection de l'Environnement, est appuyée par l'ANCA, qui est donc partie prenante pour combattre ce projet. Le préfet a refusé la demande de modification et, après plusieurs recours du maire, nous sommes maintenant au Conseil d'Etat. Nous avons dû prendre un avocat.

Les projets 2015 (non limitatif et non exhaustif !)

Etudes

- Suivi des crapauds calamites du fort de Noisy : 2^e phase
- Etude de la population de crapauds accoucheurs en centre ville de Noisy-le-Sec (délimitation du biotope, phénologie, comptage) ; protection du site

Inventaires

Parmi la diversité des sites à inventorier, nous essayons d'avoir un site pilote par année sur lequel nous mettons l'accent pour avoir des résultats d'ensemble. Après le Sempin en 2013 et la Plaine de Rosny en 2014, nous proposons le parc des Coteaux d'Avron pour cette année

- Comptage d'amphibiens dans les biotopes de Neuilly-Plaisance
- Sorties et inventaires faunistiques et floristiques divers sur les sites que nous suivons ; flore de la Plaine de Rosny à compléter

- Inventaire des amphibiens dans le parc des 33ha à Neuilly-sur-Marne.
 - Nuit du papillon, nuit des orthoptères (Sempin ?)
 - Inventaires des chiroptères ; utilisation du détecteur d'ultrasons de chauves-souris (Batbox) acheté cette année
- La participation aux inventaires ne nécessite pas d'être un spécialiste.

Sorties

Inventaire participatif au parc des 33 ha à Neuilly-sur-Marne le 24 mai 2015 à l'occasion de la Fête de la Nature

Chantiers

- Réhabilitation des mares de Neuilly-Plaisance. La mairie de Neuilly-Plaisance nous a sollicités pour que nous puissions réfléchir ensemble à la possibilité de refaire la « mare au ponton » du biotope des mares. Actuellement sur bêche, elle pourrait être refaite sur argile. Une réunion est fixée au 6 février.
- Réhabilitation des mares de Neuilly-sur-Marne, toujours en réflexion
- Poursuite de l'éradication de la Jussie sur le fort de Noisy (prévoir un chantier à la Toussaint 2015)

Vigne :

L'objectif 2015 est de reconstituer une équipe pour un travail régulier de la vigne et concilier fabrication de vin et rôle conservatoire du vignoble.

Apiculture

A ce jour, les ruches sont très faibles. Il aurait fallu commander des essaims. Il sera difficile, en les commandant maintenant, de les obtenir pour la bonne période (avril ?)

Dossiers

Dans le cadre de l'élaboration du Grand-Paris, nous devons donner notre avis sur de nombreux projets :

- le projet immobilier Castro, sur le parc Georges Valbon, classé Natura2000, La Courneuve
- Elaboration de la trame verte et bleue d'Est Ensemble
- PLU de Rosny, enquête publique au printemps
- Elaboration des PLU de Neuilly-Plaisance, Livry-Gargan, Gagny, Noisy-le-Grand...
- Suites du recours gracieux contre le PLU de Neuilly/Marne
- Contrat de développement territorial (CDT) de la communauté Est-Ensemble, enquête publique en avril
- Classement de la forêt de Bondy en forêt de protection, le maire de Coubron ayant des projets de constructions ; enquête publique en avril.
- CDT de la communauté Est de Marne à Bois, enquête publique en mai

Ces dossiers nécessitent l'étude de plusieurs centaines de pages à chaque fois, toujours dans un temps limité. Il faut aussi aller voir sur place pour bien comprendre les plans, et parfois faire des inventaires supplémentaires. 2015 sera particulièrement chargé. Il faudrait que des adhérents s'y investissent.

Nous ferons au mieux, mais nous ne pourrons pas couvrir tous ces sujets.

La charge de travail importante justifie l'embauche d'un premier permanent. Le dossier sera monté en 2015. L'idéal serait de pouvoir embaucher Angélique, qui commence à connaître les dossiers. Elle serait capable d'autonomie et d'encadrement.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont mis au vote et approuvés à l'unanimité

La présidente passe alors la parole au trésorier de l'association, Nicolas Jaillet, pour qu'il présente le bilan financier.

3- Rapport financier du trésorier

Le rapport financier de l'année 2014 est présenté et commenté par le trésorier Nicolas Jaillet

ANCA

association loi 1901

Exercice 2014

compte de résultat

Fonctionnement général

solde 2 183,98

Frais généraux		7 195,24	Ressources propres		9 379,22
Assurances association	1 007,25		Cotisations adhésion	890,00	
Assurance camion	484,69		produits financiers	27,22	
frais de tenue de compte	55,10			4	
Fournitures papéterie	39,17		subvention Neuilly Plaisance	000,00	
Affranchissements	296,65			1	
Télécommunication	24,06		subvention Montfermeil	500,00	
Communication	1 502,06			2	
Mission réception	45,11		subvention CG 93	500,00	
location salle paroissiale	100,00		dons	240,00	
Adhésion autres associations	245,00		Remboursement trop perçu URSAFF	222,00	
Edition dossiers	298,15				
Frais d'avocat	2 640,00				
Matériel d'étude et d'observation	458,00				

Activités sur sites

solde -5 017,04

6.6 Dépenses		5 990,54	7.6 Recettes		973,50
Rucher	658,05		Vente de miel	791,50	
Vignoble	55,20				
Moutons	1 188,13		vente parutions	182,00	
Entretien espaces verts	1 450,00				
Transport et déplacement (carburant)	193,12				
Entretien camion	67,53				
achat matériel chantier	947,70				
amortissement matériel espaces verts	1 430,81				
total dépenses		13 185,78	total recettes		10 352,72
			déficit exercice		2 833,06

NB : Plusieurs adhérents ont régularisé leur cotisation 2014 le jour de l'assemblée générale. Ces sommes n'apparaissent pas dans ce bilan, qui a été **approuvé en assemblée générale**. Une ligne de rappel pour 2014 devra donc figurer au bilan 2015.

En 2014, les recettes se sont élevées à 10 352,06 €, contre 13 185,78 € de dépenses. Malgré un exercice déficitaire d'un peu plus de 2800 €, les finances sont en voie d'assainissement.

Certaines dépenses élevées sont conjoncturelles : l'amortissement du matériel d'entretien des espaces verts (1430 €) sera clos cette année. Les frais d'avocat élevés (2640 €) sont dus à une procédure en cours (contre la mairie de Noisy-le-Grand pour la défense de l'APB du Bois Saint-Martin). Les contrats d'assurance ont été revus et vont passer de 1000 € en 2014 à 350 € en 2015. Un autre poste qui vient d'être réduit est celui de l'abonnement téléphonique, qui est passé, au cours de l'année de 30 € à 2 € par mois.

Une autre dépense importante a été celle de l'entretien des espaces verts. Il s'agit plus précisément de la réserve du Sempin que nous sommes chargés d'entretenir et pour lequel nous rémunérons un élagueur, Stéphane Delavis. Stéphane a fait un gros travail cette année car nous avions du retard dans le suivi de ce site. Son intervention est couverte par la subvention de la ville de Montfermeil.

Nous avons acheté une longue-vue pour les observations ornithologiques, pour un montant de 400€.

Une autre dépense importante est celle concernant l'entretien des moutons (11 têtes) qui est incompressible et se situe dans la moyenne des autres années. A l'inverse, l'entretien du camion a été très réduit l'an dernier, pour un outil extrêmement utile !

Des recettes régulières sont constituées des subventions. Outre les subventions des villes de Montfermeil pour le Sempin et de Neuilly-Plaisance pour nos interventions au parc des Coteaux d'Avron (rucher, vigne et moutons), nous avons obtenu l'an dernier une subvention du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

La vente des parutions concernant *l'Atlas des amphibiens de Seine-Saint-Denis* et le livre *Les Oiseaux de la Seine-Saint-Denis*, enfin publié, commandé jadis par l'ANCA, et qui a participé à son financement.

Nous n'avons pas pu bénéficier l'an dernier des recettes de la vente de vin.

Situation financière :

	31/12/2013	31/12/2014
Compte courant	5 295,54	4 503,81
Compte sur livret	2 375,63	2 402,85
Caisse liquide	637,74	0,00
Totaux	8 308,91	6 906,66
Evolution		-1 402.25
	amortissement matériel espace vert	-1 401,81
	Résultat	-2 833,06

Le déficit s'élève à 2833 €, ce qui est relativement réduit.

Intervention de la salle : des outils devraient être révisés. Il faudrait prévoir un entretien plus important pour 2015, ainsi qu'un référencement. En réponse, il est indiqué qu'un état des lieux prochain est prévu.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

La présidente,



Le trésorier



Prévisionnel 2015 :

ANCA

association loi 1901

Exercice 2015

Prévisionnel

Fonctionnement général				solde	3 450,00
Frais généraux	8 190,00	Ressources propres			11 640,00
Assurances association	346,00	Cotisations adhésion		900,00	
Assurance camion	485,00	produits financiers		40,00	
frais de tenue de compte	55,00	subvention Neuilly Plaisance		4 000,00	
Fournitures papèterie	70,00	subvention Montfermeil		1 500,00	
Affranchissements	320,00	subvention CG 93		2 500,00	
Télécommunication	24,00	Subvention DRIEE		2 500,00	
Communication Anca Nouvelles	900,00	dons		200,00	
Communication site internet	140,00				
Mission réception (AG)	50,00				
location salle paroissiale	100,00				
Adhésion autres associations	250,00				
Frais de déplacement	150,00				
Etudes et dossiers	300,00				
Frais d'avocat	5 000,00				
Activités sur sites				solde	-3 450,00
6.6 Dépenses	8 400,00	7.6 Recettes			4 950,00
Rucher	900,00	Vente de miel		1 000,00	
Vignoble	500,00	Vente vin		PM	
Moutons	1 200,00				
Entretien espaces verts	800,00	Vente parutions		150,00	
Carburant	100,00				
Entretien camion	500,00	<u>Financement de l'action de suivi de crapauds calamites</u>			
achat matériel chantier et étude	400,00	Subvention DRIEE		1 300,00	
<u>Action de suivi des crapauds calamites</u>	4 000,00	Subvention Conseil Régional d'Ile de France		2 500,00	
total dépenses	16 590,00	total recettes			16 590,00

Le budget prévisionnel 2015 s'élève à 16 590 €. Il est plus élevé que celui de 2014, notamment due à la dépense liée au suivi de la population de crapauds calamites du fort de Noisy. Celle-ci est couverte par deux subventions, de la DRIEE et du Conseil Régional.

Nous sollicitons une subvention de 2500 euros auprès de la DRIEE dans le cadre de la participation au débat public.

Nous recherchons par ailleurs un financement pour couvrir les frais d'avocat liés à la procédure en cours pour le bois Saint-Martin.

Les frais d'assurances pour l'association sont fortement réduits puisqu'ils passent de 1000 à 350 € ; de même pour les frais d'entretien du Sempin (poste entretien espaces verts), puisque le retard a été résorbé en 2014.

Nous avons choisi de ne pas modifier le montant de la cotisation puisque celle-ci a déjà augmenté en 2013.

Questions

Un participant demande s'il serait possible d'amener une canalisation à l'endroit des moutons, dans le biotope des Mares, ce qui éviterait d'avoir à transporter sans cesse des récipients. Cela nous paraît un gros chantier pas forcément prioritaire et compliqué dans le contexte actuel.

A la demande de précisions sur l'emploi d'un permanent, la présidente indique que nous devons trouver des subventions et constituer une réserve de trésorerie pour pouvoir prendre en charge une partie du salaire. Il faudrait que nous puissions dégager des fonds propres par des activités rémunérées telles que des inventaires ou des activités pédagogiques. Le permanent pourrait lui-même encadrer un emploi aidé.

Un participant fait remarquer qu'un CDI est plus souple qu'un CDD : dans le premier cas on peut mettre fin au contrat par licenciement économique en cas de difficulté financière. Inversement, un CDD implique de s'engager pour une durée, sans possibilité d'interruption prématurée.

4 - Autorisation pour tout recours en justice

Le quitus est voté à l'unanimité

5 – Autorisation pour l'emploi d'un salarié

Le quitus est voté à l'unanimité

6 – Conseil d'administration

Raphaëlle Maret, conseillère depuis 1 an, est démissionnaire

Le CA est renouvelé par tiers conformément aux statuts de l'association. Annie Pitolet, vice-présidente sortante, se représente pour participer au CA. Sa candidature est approuvée par 39 voix pour et 1 abstention.

Trois personnes, adhérentes depuis plus de 6 mois, conformément aux statuts de l'association, présentent leur candidature comme nouveaux membres du CA ; elles se présentent brièvement.

La candidature d'Yvette CICHON est approuvée à l'unanimité.

La candidature d'Érika BLAZQUEZ-PACHON est approuvée à l'unanimité.

La candidature de Véronique DARTIGUES est approuvée par 38 voix pour, 1 contre et 1 abstention.

Nicolas JAILLET, trésorier, souhaite quitter cette fonction à la fin de l'exercice 2015, après 7 années d'exercice.

La présidente le remercie pour son engagement, et également pour avoir bien anticipé son départ. Il est demandé que, dans l'idéal, un adhérent se manifeste au cours de cette année pour être trésorier-adjoint formé par Nicolas, pour prendre sa succession.

Le nouveau conseil d'administration sera installé lors de la réunion du CA fixée au 11 février. Les fonctions et les rôles de chacun seront alors précisés et validés par un procès-verbal.

7 – Questions diverses

Des temps d'échanges ayant été ménagés au cours de l'assemblée, il n'y a pas de question.

La séance est levée à 17 heures et suivie d'un pot de l'amitié.